

ORCIVAL



Année 2023



SOMMAIRE

	P a g e
Le mot du Maire	1
L'état civil	2
Les services commaux.....	3
2023 en bref.....	4
Les Jeux 2024 Dôme Sancy Artense.....	7
Le repas des aînés	10
Un aperçu des réunions du conseil municipal de l'année 2023.....	11
Les comptes 2022	23
Les travaux de l'année	25
Les associations de la commune	29
La vie intercommunale	40
Les démarches administratives	49
Les numéros utiles	50

Directeur de publication : Pascal MICHAUX

Comité de rédaction : Corinne CHAZEIX, Joelle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Claude THIVANT, Patrick BARANGER avec la précieuse collaboration de Murielle GAYDIER

*Crédit photos : les membres du Comité de rédaction
.Ce bulletin a été imprimé sur papier 100% recyclé.*



LE MOT DU MAIRE

Orcivaloises, Orcivalois, chers amis,

L'année 2023 vient de se terminer et, comme tous les ans, nous éditons ce bulletin municipal, avec les temps forts qui ont rythmé la vie de notre commune.

A cette occasion, je remercie les membres de la commission du bulletin pour leur implication à la rédaction des informations, trait d'union entre les élus et la population.

Je tiens à remercier au nom de l'équipe municipale l'ensemble des bénévoles, membres actifs permanents ou collaborateurs occasionnels, qui donnent beaucoup d'eux-mêmes, de leurs compétences et de leur énergie au service de tous.

Ma reconnaissance va aussi aux élus municipaux et au personnel communal pour leur soutien actif et efficace dans notre action permanente à votre service.

J'ai une pensée pour les personnes malades ou hospitalisées et je leur souhaite un très bon rétablissement.

J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, en leur souhaitant de trouver dans notre commune la tranquillité et la convivialité.

Pour conclure, je vous laisse un peu de lecture en découvrant ce bulletin municipal retraçant l'année écoulée.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que 2024 vous apporte santé, joie, bonheur et réussite, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire

Pascal MICHAUX

ETAT CIVIL 2023

Naissances

Néant



Mariage

Le 26 août : Sylvie MONTEIL et Jean Michel HUCHÉ



Pacs

Néant



Décès

Le 2 avril : Pierre CEYSSAT, du village de DOUHARESE, à l'âge de 85 ans

Le 25 mai : Jean Louis BERGHEAUD dit MURAT, du village de DOUHARESE, à l'âge de 71 ans



LES SERVICES COMMUNAUX

Les employés municipaux

Secrétaire de mairie
Murielle GAYDIER



Employé communal
Sébastien BARRA



Agence postale
Pascale MARTINS



Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis et les jeudis de 14 à 18h30

Monsieur le Maire peut convenir d'un rendez-vous les lundis et jeudis.

Tél : 04.73.65.82.13 - Courriel : mairie.orcival@hotmail.fr - Site internet : <http://www.orcival.fr/>

L'agence postale (tél : 04.73.65.98.43)

Jours et horaires d'ouverture :

ETE (du 01/06 au 30/09)	HIVER (du 01/10 au 31/05)
→ lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30 → samedi : 09h30 - 12h00	→ lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h30 - 12h00 → samedi 10h00 - 12h00

Heure de levée du courrier → 10h30 tous les jours ouvrés, 11h40 le samedi

Services disponibles :

- ▶ achat de timbres, enveloppes prêtes à poster, emballages pour vos colis (colissimo), lettres recommandées, chronoposts, lettres suivies
- ▶ dépôt de lettres et de colis
- ▶ retrait de lettres recommandées et colis
- ▶ opérations financières de dépannage : retrait et versement d'espèces maximum 500 € sur 7 jours
- ▶ vente de forfait Kit Sim « la Poste Mobile ».

Les tarifs communaux :

<u>Concession cimetièrre</u>	<u>Columbarium</u>	<u>Jardin du Souvenir</u>
Durée de 30 ans : 30 € le m ² Durée de 50 ans : 50 € le m ² Perpétuelle : 130 € le m ²	Durée de 15 ans : 300 € Durée de 30 ans : 600 € Durée de 50 ans : 800 €	Dispersion des cendres avec plaque à poser sur la stèle : 60 €

Tarif de location de la salle des Associations

Habitant de la commune : 150 €	Associations : 70 €	Personnes extérieures à la commune : 300 €
--------------------------------	---------------------	--------------------------------------------

2023 EN BREF

L'année a malheureusement très mal débuté avec **l'incendie d'une partie des bâtiments de Notre Dame de la Rencontre**. L'enquête concernant cet incident est clôturée, avec un classement sans suite par la Justice.

Le recensement, réalisé en début d'année, a montré une stabilité de la population de la commune (240 hab).

Regain d'activités : notre commune accueille depuis juillet de nouveaux commerçants (Véronique et Vincent) qui ont repris l'hôtel restaurant Notre Dame. En 2022, Evelyne et Gaby ouvraient la crêperie-snack "Au vieux logis". En septembre 2021 une poignée d'associés réunis autour de Sébastien Bony ont fait de "la Pachade" une étape bistronomique.

Le tour de France cycliste est passé en Auvergne du 01 au 23 juillet 2023 avec un passage à Orcival le 11 juillet lors de l'étape : Vulcania → Issoire. Le précédent passage était très récent, il avait eu lieu en période COVID au mois de septembre 2020 lors de l'étape Chatel-Guyon → Puy Mary. Certaines et certains d'entre vous se rappellent du plus ancien qui date du 13 juillet 1951.



Le Tour de France cycliste féminin a traversé Servières haut le 24 juillet (étape : Clermont Mauriac). Il faisait ce jour-là un temps froid et pluvieux.



Un nouveau porte-drapeau tricolore a été nommé pour la commune d'Orcival

C'est lors de la cérémonie du 19 Mars de cette année à l'occasion de la commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie, que Patrick Giraud a reçu officiellement le titre de nouveau porte-drapeau tricolore pour notre commune. Il a pris la succession de Christian Boudet qui portait cette mission symbolique depuis de nombreuses années. C'est un honneur pour Patrick car son père était un ancien AFN.

En règle générale : le porte-drapeau, ancien combattant ou non, assure bénévolement le service du port du drapeau tricolore. La participation aux cérémonies et manifestations représente un caractère officiel. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants, aux victimes de guerre et aux disparus.



Le site Internet de la commune a évolué

- ▶ Sur la page d'accueil du site www.orcival.fr, vous trouverez maintenant toutes les informations en provenance de PanneauPocket, l'application mobile qui permet de recevoir les alertes et les informations de la mairie par un message sur son téléphone portable ou smartphone ou tablette ou ordinateur. Pour rappel, l'application PanneauPocket, dont l'installation et l'utilisation ne nécessitent **ni compte ni donnée personnelle**, est à télécharger **gratuitement**.
- ▶ Par ailleurs la rubrique Vie communale / a été complétée avec l'affichage des délibérations
- ▶ Une nouvelle rubrique Urbanisme a été créée, dans laquelle on trouve des recommandations ainsi que la liste des déclarations et des demandes d'autorisation.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

L'association Diapassion 440, composée d'élèves du conservatoire de Paris, a présenté début août 21 **concerts gratuits de musique classique** dans le Puy de Dôme, dont 2 dans la basilique de notre commune



LES JEUX 2024 Dôme Sancy Artense

Terre de Jeux 2024

En préliminaire des Jeux 2024 organisés par notre Communauté de communes Dôme Sancy Artense, la flamme des jeux a traversé notre commune d'Orcival le samedi 28 octobre 2023.

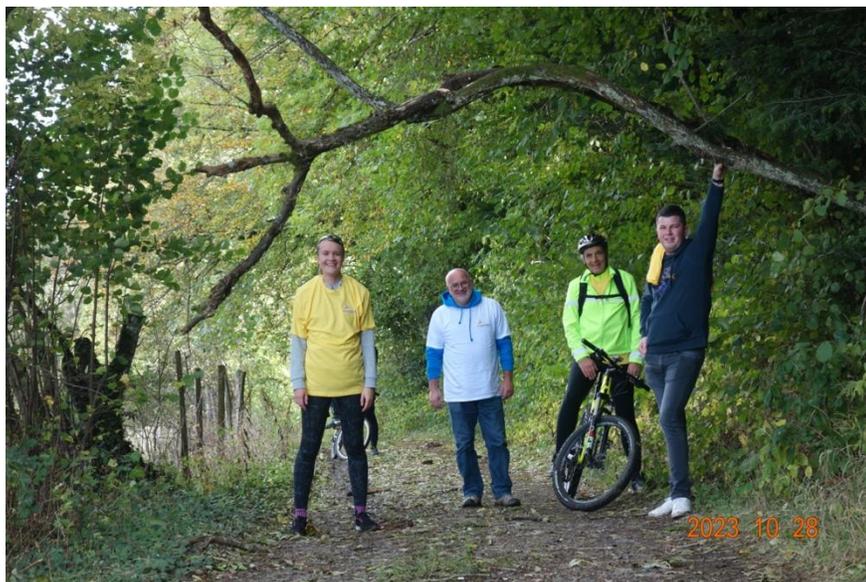
Nos porteurs d'Orcival ont rejoint les porteurs de St Bonnet Près Orcival au lieu-dit Juégheat pour le passage de flambeau et se rendre ensuite, accompagnés par la mascotte des jeux, en mairie d'Orcival où ils reçurent un accueil chaleureux de la part des enfants de notre commune qui avaient confectionné pour cette occasion des flammes en papier.

Après une pause pour le discours des officiels, une remise de médailles en chocolat et de cadeaux aux enfants, une dégustation de gâteaux, crêpes, gaufres, vin chaud et jus de fruits, et enfin un lâcher de ballons, nos porteurs de flamme ont repris leur route jusqu'au bois des Bourelles afin de transmettre la flamme à la commune de Vernines.

Ce samedi après-midi a été un bel évènement de convivialité intercommunautaire et nous tenons à remercier tous les participants : enfants, parents, porteurs de flamme, Mr le Maire et notre secrétaire de Mairie pour leurs idées et leur implication, Murielle Gaydier, Corinne Chazeix, Pauline Raoul pour l'atelier confection de flammes, notre mascotte des jeux Sébastien Barra, Mr et Mme Sabatier pour les médailles en chocolat, La Vallée Fleurie pour les gâteaux, Le Comité des Fêtes pour les boissons et Kévin pour l'animation sculptures sur ballons.

Nous vous donnons rendez-vous sur le site : <https://jeux2024dsa.fr> pour **les inscriptions aux différents jeux avant le 31 mars**

Pour toute question n'hésitez pas à contacter les ambassadeurs des Jeux : Nathalie RAOUL (Elue), Murielle GAYDIER, Sébastien BARRA (Bénévoles).



de Juégheat à La Croix pour le relais avec St Bonnet





Arrivée en haut du bourg





du bourg au bois des Bourelles pour la jonction avec Vernines

LE REPAS DES AINES

C'est le dimanche 29 novembre 2023 que les Aînés, les employés municipaux, les élus et leurs conjoints se sont retrouvés au restaurant Notre Dame pour partager le traditionnel repas communal.



Des corbeilles ont été distribuées aux personnes de plus de 75 ans qui ne pouvaient pas assister au repas.

UN APERCU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 20 décembre**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public**

P.MICHAUX informe les conseillers que Territoires d'Énergie (ex SIEG) propose de changer l'horloge de commande de l'éclairage public du bourg.

L'installation d'une horloge astronomique serait prise en charge à hauteur de 70% par le plan France Relance et à hauteur de 20% par Territoires d'Énergie. Il ne resterait donc que 10%, soit 78€ HT, à la charge de la commune.

La proposition est validée à l'unanimité

➤ **Installation de compteurs généraux de distribution d'eau potable**

Le Maire explique que le schéma directeur d'eau potable, piloté par la société d'ingénierie SAFEGE, impose de commencer par installer dès que possible un compteur sur chacun des 3 réseaux de distribution d'eau communale, à savoir le réservoir de Tateu (sources Fontchartoux + Tateu), le réservoir de Servières et le réseau de Soussat.

Le montant total estimé de 15 000 €HT serait financé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau et à hauteur de 30% par le Département : le montant résiduel à la charge de la commune serait donc de 3 000 €HT.

La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Réglementation des boisements**

P.MICHAUX rappelle la démarche entamée le 27/06/20 avec la désignation pour la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier d'un représentant de la commune, de propriétaires de biens fonciers et de propriétaires forestiers.

A la suite des travaux de la commission, une enquête publique a eu lieu entre le 02/11 et le 02/12/2022.

C'est maintenant au Conseil de valider le projet de « zonage », c'est-à-dire le statut de tous les terrains de la commune : le boisement peut être interdit après une coupe rase, ou réglementé, ou libre.

Des cartes ainsi qu'une notice explicative sont distribuées en séance.

Après examen des cartes, le projet est validé à l'unanimité.

➤ **Restes à réaliser**

P.MICHAUX informe le Conseil de l'état des restes à réaliser 2022 de la section investissement, à reporter sur l'exercice 2023 :

✓ Pour le budget général

Dépenses	Recettes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat terrain Gacon et maison Boucheix ▪ Réfection de l'éclairage public dans le bourg ▪ Travaux d'aménagement des appartements et de la salle d'archivage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions de la Région et de l'Etat (Detr) pour les travaux d'aménagement des appartements et de la salle d'archivage ▪ Subvention ONF
TOTAL = 198 537,14 €	TOTAL = 85 420 €

Le report des restes à réaliser pour le budget général est validé à l'unanimité

✓ Pour le budget Eau/Assainissement

Dépenses	Recettes
▪ Etude de protection des captages d'eau	▪ Subventions de l'Agence de l'Eau et du Département pour l'étude de protection des captages d'eau ▪ Subvention du Département pour le schéma directeur de l'eau
TOTAL = 55 498,63 €	TOTAL = 33 674 €

Le report des restes à réaliser pour le budget Eau est validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire propose de ne conclure un prêt pour les travaux d'aménagement des appartements de la mairie que lorsque les travaux seront terminés et le montant exact des coûts et des subventions connu. En attendant, il propose de financer les travaux avec une ligne de trésorerie.
Le Conseil valide la proposition de consulter des établissements bancaires pour ce faire.
- Suite au courrier de l'ONF pour alerter la commune de l'état inquiétant des sapins dans la forêt de Fléchat / Seignemeaux, une visite sur place a été organisée par Céline PUECH le 14/01, à la suite de laquelle elle a fait les préconisations suivantes : ne plus débarrasser les sapins morts pour ne pas continuer à détériorer les sols et favoriser le développement des jeunes pousses au sol.
La préconisation de l'ONF est validée à l'unanimité
- P.MICHAUX fait part de la réponse du Département suite à la demande de la commune de modifier la signalisation touristique entre le bourg d'Orcival et le lac de Servières, afin de tenter de limiter la circulation de la route communale qui passe notamment à Moleide.
Plutôt que passer par la D27 puis la D74 (par Vernines) le Département propose de rejoindre la D983 (celle qui passe au lac) en suivant la D27 jusqu'au croisement de la Roche Sanadoire.
Le Conseil prend acte, tout en étant dubitatif sur la capacité, notamment des camping-cars, à tourner. Il demande par ailleurs de rappeler au Département la nécessité de signaler sur la D983 le croisement avec la route de Servières et de limiter la zone à 70km/h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 17 janvier**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Projet d'aménagement par le Département d'un parking au lac de Servières**

P.MICHAUX distribue aux participants un exemplaire du projet de bail emphytéotique administratif communiqué par la notaire Me CONORT-DUPIC.

Ce projet de bail entre le Département et la Section de Servières concerne la parcelle de terrain cadastrée ZI61, c'est-à-dire la zone d'aménagement d'un parking au lac de Servières.

Sa durée est de 50 ans, avec une redevance annuelle d'un euro symbolique.

Les impôts, taxes, contributions de toute nature ainsi que l'entretien du parking sont à la charge du Département.

Le projet de bail est validé à l'unanimité.

➤ **Achat du terrain GACON**

Le Maire rappelle que la commune avait décidé en 2019 d'acheter la parcelle cadastrée ZD74 appartenant à Mme GACON (pour un prix de 3000€), décision validée lors de la réunion du Conseil du 27/08/2019.

Pour faire avancer le dossier, P. MICHAUX propose de changer de notaire et de confier la transaction à Me CONORT-DUPIC, ce qui nécessite une nouvelle validation.

La proposition d'achat est confirmée par le Conseil à la majorité des membres présents et représentés : pour : 8 voix – contre : 1 voix

Le Maire informe par ailleurs que l'achat du bâtiment BOUCHEIX, situé au 43 rue de Cordès, validé lors du Conseil du 05/11/2019 (prix 5500€) va être formalisé avec Me FAVRE le 06/03.

➤ **Adressage des habitations des villages**

P.MICHAUX informe le Conseil que lors d'une récente réunion organisée par le Département à Laqueuille, à laquelle il a participé avec Murielle, il a noté que les frais d'adressage des habitations des villages étaient éligibles à une subvention FIC (=Fonds d'Intervention Communale – Département) à hauteur de 40%. Le total des frais a été chiffré à 6 775,78€ HT : il comprend l'achat des plaques, des 32 poteaux support, ainsi que leur peinture et leur fixation. Le Conseil valide à l'unanimité le lancement de la demande de subvention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 11 février**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Réfection de l'éclairage public rue du Guéry**

P.MICHAUX informe le Conseil que Territoire d'Energie a chiffré la modification du réseau d'éclairage, rendue nécessaire suite aux travaux de réfection de la chaussée en cours RD27A (un document descriptif est communiqué aux participants en séance). L'estimation est de 5 200 €HT, dont 50% resteraient à la charge de la commune. Le projet de réfection de l'éclairage est validé à l'unanimité.

➤ **Ligne de trésorerie pour les travaux de rénovation de l'appartement et du local d'archives du bâtiment de la mairie**

Comme évoqué lors de la réunion du Conseil du 17/01, le Maire propose de ne conclure un prêt pour les travaux d'aménagement des appartements de la mairie que lorsque les travaux seront terminés et les montants exacts des coûts et des subventions connus. En attendant, il propose de financer les travaux avec une ligne de trésorerie. La commune a reçu 2 offres pour une ligne de trésorerie de 120 000 € sur 12 mois :

Etablissement	Taux (%)	Commission d'engagement (%)
Crédit Agricole	3,292 Indexé sur l'indice Euribor 3 mois (2,492% à la date de la proposition)	0,20
Caisse d'Epargne	3,000 Indexé sur l'indice €STR (2,40% à la date de la proposition)	0,10

Le Conseil valide à l'unanimité la demande de ligne de trésorerie au mieux disant à la date de l'offre, à savoir la Caisse d'Epargne.

➤ **Emprunt pour l'achat du bâtiment BOUCHEIX et du terrain GACON**

Le Maire rappelle que la commune avait décidé en 2019 d'acheter :

- ✓ la parcelle cadastrée ZD74 appartenant à Mme GACON pour un prix de 3 000€ (Conseils du 27/08/2019 et du 11/02/2023).
- ✓ le bâtiment BOUCHEIX, situé au 43 rue de Cordès, pour un prix de 5 500€ (Conseil du 05/11/2019).

La commune a reçu 2 offres pour un emprunt de 10 000 € sur 5 ans :

Etablissement	Taux fixe (%)	Somme des intérêts (€)	Frais additionnels (€)
Crédit Agricole	3,75	1 125	25
Caisse d'Epargne	3,90	1 200	100

La différence est au total de 150 € au bénéfice du Crédit Agricole : néanmoins le Maire propose de contracter avec le même établissement que pour la ligne de trésorerie, c'est à dire la Caisse d'Epargne.
La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Travaux forestiers dans les forêts sectionales**

L'ONF propose les travaux forestiers suivants pour cette année :

Forêt / Section	Action proposée	Surface concernée	Coût (€ HT)
Orcival (parcelles 1U, 6U, 8U)	Décapage des sols pour favoriser la repousse naturelle	3 ha	3 690
Fléchat/Seignemeaux (parcelle 2U)	idem	7 ha	3 820
Moleide (parcelles 1U,2U)	idem	7,8 ha	4 470
Soussat	Nettoyage	4 ha	5 890
Servières	Débroussaillage chemins	1,28 km	6 810

Le Maire suggère de retenir les 3 premières propositions (Orcival, Fléchat/Seignemeaux, Moleide), qui sont les seules à être éligibles à une subvention de la Région à hauteur de 30%.

La proposition est validée à l'unanimité

➤ **Coupe de bois sur la forêt sectionale de Moleide**

Prenant en compte la demande des ayants droit de la section de Moleide d'avoir du bois de chauffage, le Maire propose de modifier la délibération prise le 22/09/2022 pour la mise à disposition par l'ONF du bois de qualité chauffage en bois façonné (prestation qui sera facturée aux bénéficiaires).

La modification de la délibération du 22/09/2022 est validée à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil de l'absence pour 1 mois de l'employé communal.
- P.MICHAUX informe les participants, et plus particulièrement les membres de la commission fleurissement, qu'il a demandé le support de Marc SEMBEL pour préparer au mieux le renouvellement du label « Village fleuri ». Une date de réunion avec lui devrait être fixée d'ici la fin de semaine.
- Claude THIVANT informe les conseillers de la décision prise par le SMCTOM (=Syndicat Mixte de Collecte et Transport des Ordures Ménagères) de mettre fin à la collecte dite du « porte à porte » pour les bacs marrons à partir du début de l'année prochaine : elle sera donc plus ou moins calquée sur la collecte des bacs jaunes.
Une information plus détaillée sera donnée lorsque les modalités de mise en œuvre seront définies.
- Prenant en compte la proche échéance de ne plus mettre de déchets organiques dans les bacs marrons (à partir du 01/01/2024), le SMCTOM a validé lors de la dernière Assemblée Générale la fourniture de composteurs gratuits, à condition d'assister à une (courte) séance de formation (qui sera par ailleurs ouverte à tous).

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 28 février**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Modification des restes à réaliser**

P.MICHAUX informe le Conseil que Mr MARION BERTHE, Conseiller du Trésor Public aux Décideurs Locaux, a demandé lors de sa dernière visite d'annuler les restes à réaliser reportés sur l'année 2023 comme suit :

Budget principal	Montant	Projet
Dépenses d'investissement		
Compte 2135	166 532,22 €	Travaux appartement et salle d'archivage
Recettes d'investissement		
Compte 1322	50 000 €	Subvention Région travaux appartement et salle d'archivage
Compte 1322	1 425 €	ONF
Compte 1341	33 995 €	Subvention DETR travaux appartement et salle d'archivage

Le projet de modification est validé à l'unanimité.

➤ **Ouverture de crédit par anticipation du vote du budget**

Le Maire rappelle que la loi autorise l'engagement de dépenses avant l'adoption du budget de l'année : pour les dépenses d'investissement l'autorisation est limitée à 25% du montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il propose ainsi d'engager 10 000 € pour les travaux relatifs à l'aménagement de l'appartement et de la salle d'archivage et 1 000 € pour les plaques de rues.

La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Remplacement d'un éclairage dans le village de Soussat et Moleide**

Territoire d'Énergie (ex SIEG) demande le remplacement de poteaux d'éclairage vétustes situés à Soussat et à Moleide considérés comme irréparables.

Le coût est de 1400 €, dont 700,48 €HT à la charge de la commune. La demande est validée à l'unanimité.

➤ **Délégation des virements de crédits dans le cadre du changement de nomenclature budgétaire**

Rappel : la commune passe de la nomenclature budgétaire appelée M14 à celle appelée M17 à partir de l'année 2023, conformément à la décision prise lors du Conseil du 14/06/2022.

Dans ce cadre, il est possible de donner délégation au Maire pour procéder à des transferts de crédit entre comptes, dans la limite de 7,5% des crédits de la section et à l'exclusion des frais de personnel. Le Conseil doit être informé des éventuels transferts, mais il n'est plus nécessaire de prendre des délibérations.

La délégation est validée à l'unanimité.

➤ **Régime indemnitaire des employés communaux** (appelé RIFSEEP = Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel)

Rappel : Le Conseil avait validé lors de la séance du 09/11/2022 le projet présenté, qui a ensuite été soumis à la validation du Comité Technique du Centre de Gestion Départemental.

Le Centre de Gestion a validé à l'unanimité la proposition de mettre un minimum de prime à 120€, alors que le projet initial prévoyait un minimum à 2 500€ (le maxi pouvant atteindre 11 340€ pour des agents d'un grade élevé).

Le projet approuvé par le Centre de Gestion est validé à l'unanimité.

➤ **Modification des statuts de Territoire d'Énergie** (ex SIEG)

Rappel : ce syndicat intercommunal est en charge de l'organisation du service public de distribution d'énergie. Un document de présentation du projet est distribué en séance aux participants : il prévoit d'étendre les compétences du syndicat dans des domaines liés à l'énergie, comme le gaz, les infrastructures de charge pour les véhicules électriques, les réseaux de chaleur, les énergies renouvelables... Le projet doit être approuvé par une majorité qualifiée des membres du syndicat. Le projet est validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil de la démission de Florence ALMEIDA AZEVEDO qui avait un contrat pour 5h hebdomadaires de ménage. Il propose d'accepter la candidature de Murielle GAYDIER pour la remplacer.
- P.MICHAUX informe les participants de la nécessité de nommer un référent communal pour l'organisation par la ComCom d'une Olympiade, comme cela est indiqué en page 9 du document diffusé lundi dernier intitulé « JO-Réunion du 23 mars ». Après échanges, Nathalie RAOUL et Julien BUVAT sont nommés référents.
- Le Maire signale que les 2 courriers recommandés envoyés à Mr RENAULT, le mettant en demeure de régulariser l'achat de la parcelle sectionale contigüe à son gîte de Rouchaube, n'ont pas été retirés par le destinataire.
- Une commande a été passée à un élagueur professionnel, Mr BACHMAN, pour dégager les arbres longeant le mur Ouest du cimetière ainsi que les 2 arbres du parc.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023 – COMPTES & BUDGET

➤ **Adoption du PV de la réunion du 31 mars**

Le PV est adopté à l'unanimité.

Un document en 2 parties est distribué aux participants en début de séance : un résumé des chiffres est donné dans les paragraphes suivants, avec des arrondis pour en faciliter la lecture.

➤ **Compte administratif et de gestion de l'année 2022 – Commune**

Le Maire présente les résultats du budget de la commune pour l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **253 690 €**, pour 301 909 budgétés, et le total des recettes à **299 080 €**, pour 301 909 budgétés : l'exercice 2022 présente ainsi un excédent de **45 390 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **35 730 €**, pour 251 981 budgétés, et le total des recettes à **54 155 €**, pour 251 981 budgétés : l'exercice 2022 présente ainsi un excédent de **18 425 €**.

Les travaux d'investissement concernés par les comptes 2022 sont l'éclairage de sécurité de la basilique, le marquage au sol des routes du bourg, la mise en place de barrières supplémentaires rue du Guéry, l'achat de plaques de rue pour les villages, une nouvelle vitrine pour le cimetière et le remplacement de la pompe pour l'arrosage des parterres.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget de la commune sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif.

➤ **Comptes administratif et de gestion de l'année 2022 – Service des Eaux**

Le Maire présente les résultats du budget du Service des Eaux de l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **28 530 €**, pour 42 125 budgétés, et le total des recettes à **29 456 €**, pour 25 357 budgétés : l'exercice 2022 présente ainsi un excédent de **925 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **16 707 €**, pour 72 357 budgétés et le total des recettes à **23 915 €**, pour 72 357 budgétés : l'exercice 2022 présente ainsi un excédent de **7 208 €**.

Les travaux concernés par les comptes 2022 sont l'étude pour la protection des captages (1ère phase) et l'installation du capteur de surverse à l'entrée de la station d'épuration.
Le compte de gestion et le compte administratif du budget du Service des Eaux sont validés à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote du compte administratif.

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement 2022**

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2022 sont les suivantes :

- Budget de la commune : l'excédent de 45 390 €, ajouté au report, soit un total de 72 809 €, serait affecté pour 29 165 € en recette de la section d'investissement 2023 et pour le solde, soit 43 644 €, en recette de la section de fonctionnement 2023.
- Service des Eaux : l'excédent de 925 €, ajouté au report, soit un total de 17 693 €, serait affecté pour 6 498 € en recette de la section d'investissement 2023 et pour le solde, soit 11 196 €, en report de la section de fonctionnement 2023.

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2022 sont validées à l'unanimité.

➤ **Proposition de taux d'imposition 2023**

Suite à la réunion de préparation du budget avec le Conseiller aux décideurs locaux DGFIP et les adjoints, P. MICHAUX propose d'augmenter de **3%** les taux actuellement pratiqués, ce qui donnerait :

	Taux 2022	Taux 2023 proposé	Moyenne taux départemental 2022
Taxe habitation (résidences secondaires)	8,00 %	8,24 %	23,18 %
Taxe foncière du bâti	30,48 %	31,39 %	43,81 %
Taxe foncière du non bâti	52,61 %	54,19 %	83,08 %

La proposition du Maire est validée à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2023 – Commune**

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif de la commune pour l'année 2023

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **341 173 €**, avec une augmentation des dépenses à caractère général, pour tenir compte de l'inflation.
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **256 667 €**, dont la majeure partie concerne la rénovation des appartements du bâtiment de la mairie et la réfection de l'éclairage public.

Le budget primitif de la commune est validé à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2023 – Service des Eaux**

M. GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif du Service des Eaux pour l'année 2022

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **41 727 €**
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **84 330 €**, avec 2 projets, la procédure de protection des sources communales et le schéma directeur de l'eau potable.

Le budget primitif du Service des Eaux est validé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une réponse du Conseil Départemental, suite à sa demande de signaler sur la D983 l'intersection avec la route de Servières et de limiter la zone à 70km/h, comme cela avait été demandé lors du Conseil du 17/01 : la première demande sera satisfaite, mais pas la deuxième, les critères du Conseil Départemental pour imposer une réduction de la vitesse de 90 à 70km/h n'étant pas, selon lui, remplis.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 14 avril**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Protection des sources d'eau communales**

Le Maire rappelle les étapes en cours du processus de protection des 4 sources communales (Fontchartoux, Tateau, Servières et Soussat)

- L'ARS (= Agence Régionale de Santé) a nommé un hydrogéologue le 01/02/22, Marc CHALIER, qui, suite à sa visite du 09/05/22, a remis un rapport avec ses préconisations le 15/09/22.
- Le bureau d'études SAFEGE a ensuite étudié la mise en place de ces préconisations et rendu ses conclusions dans le rapport intitulé « Dossier de consultation de la collectivité », remis à la commune le 03/04/23 pour la version finale.

Le total des travaux a été chiffré à 210 426,74€HT, dont 140 845,00€ pour la mise aux normes des captages et 69 581,74€ pour la mise en place des périmètres immédiats (=PPI).

Si les travaux concernant la mise en place des périmètres seront sans aucun doute subventionnés, à priori à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau et au moins 30% par le Département, il y a des incertitudes pour les travaux de mise aux normes.

Le Conseil valide la poursuite de la démarche pour les captages concernés, à condition d'obtenir des subventions.

➤ **Augmentation du temps de travail hebdomadaire de l'agent administratif**

Considérant un surplus de travail, le Maire propose d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de la secrétaire de 30 à 32 heures.

La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Autorisation au Maire à recruter un agent contractuel**

Après exposition du Maire concernant les besoins du service suite à des fins de contrats peuvent justifier le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1, 3-2, 3-3 1° et 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour pourvoir le poste vacant. Précise que Monsieur le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire rappelle que suite à la démission de Florence Almeda-Azevedo, le poste d'adjoint technique a été publié en offre d'emploi sur le site du Centre de Gestion, ainsi que le poste d'adjoint administratif à l'agence postale suite à la durée maximum du CDD d'Anne-Sophie Gardette et au refus d'un CDI.
- Le Maire informe le Conseil que le stage de notre employé communal Sébastien BARRA a été prolongé de 51 jours travaillés, correspondant à la durée de ses jours d'arrêt de travail.
- Pascal MICHAUX donne la parole à Joëlle NEYRIAL pour exposer la demande du GAEC du Tilleul de procéder à des travaux d'aménagement du fossé situé à Fléchat entre la ferme actuelle et le bâtiment de Mr TAILLANDIER récemment acquis : ce fossé a déjà été identifié comme problématique à cause du passage fréquent de véhicules « coupant » le virage.
Le Conseil donne un avis de principe favorable, le GAEC prenant les travaux à sa charge : néanmoins la commune va demander le support technique de l'ADIT (=Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) pour valider les travaux prévus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 23 mai**

Il est demandé de préciser dans le compte-rendu que c'est Anne Sophie GARDETTE qui a refusé un contrat de travail en CDI (=Contrat à Durée Indéterminée) qui lui avait été proposé.

Moyennant cette précision, le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales**

Le Maire rappelle que notre Département est concerné cette année par les élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre. Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage universel indirect, au scrutin proportionnel pour les 3 sénateurs du Puy de Dôme.

La commune doit désigner 1 délégué qui votera, ainsi que 3 suppléants en cas d'absence

Titulaire	Pascal MICHAUX	Pour : 8 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
Suppléants	Nathalie RAOUL Corinne CHAZEIX Marc-Antoine SABATIER Claude THIVANT Patrick BARANGER blanc	8 voix 7 voix 6 voix 1 voix 1 voix 1 voix

Le délégué titulaire de la commune est donc Pascal MICHAUX

Les délégués suppléants sont, dans l'ordre, Nathalie RAOUL, Corinne CHAZEIX puis Marc-Antoine SABATIER.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire rappelle que l'ONF avait demandé une convention pour formaliser un droit de passage avec la section de Servières, nécessaire pour accéder à une parcelle. Cette convention est d'une durée de 5 ans, l'ONF prenant à sa charge la réfection du chemin d'accès.
- Le Maire informe le Conseil que Mr ARNAUD, domicilié 48 rue de l'Ancien Moulin dans le bourg, demande un droit de passage par le parc communal pour des engins. Après discussion, la demande n'est pas validée, sachant qu'il a déjà un accès piétons. La pose d'une clôture est donc envisagée.
- Pascal MICHAUX informe le Conseil des candidatures reçues pour les 2 postes ouverts à un recrutement :
 - ✓ Nettoyage des locaux communaux : Murielle GAYDIER est la seule candidate et sera donc retenue pour ce poste
 - ✓ La Poste : 6 candidats, dont l'actuelle remplaçante Pascale MARTINS
- Une délibération modificative est nécessaire pour le budget Eau & Assainissement, pour régler à l'Agence de l'Eau un solde de redevance modernisation des réseaux.
Le transfert de 21€ du compte 6071 au compte 706129 est validé à l'unanimité.
- Suite au départ de Ghislaine BRAGEOT, il est nécessaire de nommer un suppléant à la commission Enfance & Jeunesse de la Communauté de Communes, Nathalie RAOUL étant la titulaire.
Corinne CHAZEIX est nommée suppléante.
- Pascal MICHAUX informe le Conseil que la commune va accueillir un stagiaire de la Maison Familiale de Vernines du 12 au 26 juin pour participer à l'entretien des espaces verts.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 9 juin**

Le PV est adopté à l'unanimité.

➤ **Rénovation de l'appartement et création de salles d'archives dans le bâtiment de la mairie**

Un document est distribué en séance : c'est l'état des dépenses pour ces travaux, qui s'élèvent à 121 413,61 € HT soit 130 107,46 € TTC, dont 44 923 € devraient rester à la charge de la commune.

Le montant des travaux nécessite un virement entre les sections de fonctionnement (compte 61524) et d'investissement (compte 2135) de 12 000 € : la proposition est validée à l'unanimité.
Nous attendons les offres de crédit, qui devrait s'étaler sur 15 ans et être couvert par le loyer fixé à 650 €/mois. Nous avons reçu plusieurs offres de location et le choix des futurs locataires est imminent.

➤ **Rénovation de l'éclairage public du bourg**

La première tranche de travaux a été payée (21 005,09€).
La facture de la deuxième tranche (36 500 €) n'a pas encore été reçue.
Ces travaux, cumulés avec ceux en cours aux Vergnes, seront aussi financés par emprunt.
A noter que la consommation électrique a diminué de 67% avec le passage aux leds.

➤ **Non-valeurs à prendre en compte**

La Trésorerie a informé la commune de sommes qu'elle ne pourra plus recouvrer :

- 535,56 € pour le budget commune
- 474,23 € pour le budget eau

Un document donnant le détail des sommes concernées est donné en séance.
La prise en compte des non-valeurs est validée à l'unanimité

➤ **Travaux dans la forêt de Fléchat / Seignemeaux**

Des travaux de travail du sol afin de favoriser la régénération naturelle dans cette forêt avaient été proposés par l'ONF : ils devaient être financés par le Département, dans le cadre d'une compensation liée à la coupe pour le futur parking prévu au lac Servières.
Mais le Département a décidé de verser la compensation (4 015,68 €) au fonds stratégique de la forêt et du bois. L'ONF demande donc ce que la commune décide pour ces travaux.
A l'unanimité, le Conseil décide l'abandon des travaux qui ne sont plus financés.

➤ **Expérimentation du Compte Financier Unique (=CFU)**

Rappel : le Conseil a validé lors de la séance du 14/06/22 le passage de la nomenclature budgétaire M14 à la M57 dès cette année.
Dans ce cadre, le Compte Financier Unique doit remplacer le compte administratif et le compte de gestion, ce qui nécessite une validation du Conseil.
La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Coupes de bois 2024**

Un document est distribué en séance, avec les propositions de l'ONF pour l'année 2024 :

- Forêt de Rouchaube : 2 parcelles pour environ 441m3 de bois
- Forêt de Soussat : 4 parcelles pour environ 326m3 de bois

Et pour l'année 2026 :

- Forêt de Fléchat / Seignemeaux : 2 parcelles pour environ 776m3 de bois

Le programme est validé : pour 9 voix – contre 1 voix – abstention 0 voix

➤ **Modification d'affectation budgétaire – Budget Eau**

Une erreur d'affectation a été faite lors du règlement de la facture de la pose des compteurs généraux d'eau des villages de Soussat et Servières.
Il faudrait donc virer la dépense de 18 100 € du compte D203 (Frais d'études) au compte D2156 (Matériel spécifique d'exploitation).
La proposition est validée à l'unanimité

➤ **Questions diverses**

- Le Maire propose d'annuler la délibération du 14/06/22 relative à la vente à Mr RENAULT d'une parcelle sectionale contiguë à son gîte. En effet, malgré des courriers recommandés de relance (qui ne sont même pas retirés) le dossier est au point mort. La proposition est validée à l'unanimité.

- Pascal MICHAUX informe le Conseil de l'adhésion de la commune, pour une cotisation annuelle de 48 €, à l'association Orcival / Rocamadour, dont l'objet est la mise en place d'une variante du chemin de Compostelle à partir d'Orcival.
- Une note du SMCTOM (=Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) est distribuée en séance. Elle informe les communes de la mise en place progressive d'un regroupement des bacs à ordures ménagères (=bacs marrons) à partir du début de l'année 2024, sachant qu'à cette date les biodéchets devront être exclus des bacs à ordures ménagères.
A noter que pour faciliter cette élimination des biodéchets, des composteurs sont proposés gratuitement aux utilisateurs, moyennant une formation d'environ 2h.
- Pascal MICHAUX passe la parole à Nathalie RAOUL, Ambassadeur pour la commune avec Julien BUVAT, pour faire un point sur le projet des Olympiades piloté par la Communauté de Communes :
 - Le passage de la flamme sur la commune est prévu le samedi 28 octobre, avec environ 8 volontaires déclarés.
 - Le Comité des Fêtes décidera prochainement d'une éventuelle animation ce jour là
 - La commune prévoit d'ores et déjà une animation de son côté (programme à finaliser)
 - 24 personnes de la commune ont manifesté une intention de participer aux épreuves qui se dérouleront en juin 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2023

➤ **Adoption du PV de la réunion du 29 septembre**

Le PV est adopté à l'unanimité, moyennant la correction de l'heure de fin de réunion.

➤ **Emprunt pour la rénovation de l'appartement et la création de salles d'archives dans le bâtiment de la mairie**

Le Maire présente les offres reçues pour un emprunt de 46 000€ sur 15 ans

Établissement	Taux proposé	Total des intérêts (€)
Crédit Agricole	Taux fixe = 4,49%	18 204,36
Caisse d'Épargne	Taux fixe = 4,70 %	17 296,00
Caisse d'Épargne	Taux Livret A + 0,70%	13 816,46
		Au taux actuel du Livret A de 3,00%

La proposition du Maire de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne au taux indexé sur celui du Livret A est approuvée à l'unanimité.

Pour rappel, le loyer mensuel actuel de l'appartement est de 650€, ce qui permet de couvrir les échéances.

➤ **Emprunt pour la rénovation de l'éclairage public du bourg**

Le Maire présente l'offre reçue de la Banque des Territoires pour un emprunt de 67 500€ sur 25 ans.

Remarque : la Banque des Territoires est une banque publique, faisant partie du groupe de la Caisse des Dépôts, qui accompagne les collectivités pour les projets d'avenir.

Établissement	Taux proposé	Total des intérêts (€)
Banque des Territoires	Taux Livret A + 0,40%	29 835,00
		Au taux actuel du Livret A de 3,00%

La proposition de la Banque des Territoires est validée à l'unanimité.

➤ **Adhésion au pôle santé pour les agents communaux pour la période 2024-2026**

P.MICHAUX rappelle que la commune adhère déjà à ce Pôle, bénéficiant ainsi d'un suivi médical des agents, de la prise en charge d'agents en difficulté ainsi que d'éventuelles recommandations de prévention pour préserver la santé des agents.

Le tarif proposé de l'adhésion est de 110€ par an et par agent (pour 102€ actuellement)
L'adhésion est validée à l'unanimité

➤ **Questions diverses**

- Le Maire propose le renouvellement de l'adhésion à la Fédération des Stations Vertes de Vacances pour un tarif annuel de 860€.
Cette adhésion était jusque là réglée par la Communauté de Communes, ce qui n'est plus le cas depuis la fusion et la création de la Communauté Dôme Sancy Artense.
La proposition est validée à l'unanimité
- P.MICHAUX informe le Conseil que le contrat d'assurance statutaire des agents doit être revu à partir du 01/01/2024.
Pour ce faire, le Centre de Gestion a négocié un contrat en hausse de 5%, passant ainsi de 9,15 à 9,61% de la masse salariale (pour une franchise de 10 jours ouvrés).
Le Maire propose cependant de consulter SMACL Assurances, l'organisme d'assurance des Territoires associé à la MAIF et de retenir le moins-disant.
La proposition est validée à l'unanimité.
- P.MICHAUX informe le Conseil que l'ADIT (=Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale – Département) a remis son document de préparation à un appel d'offres pour les travaux de voirie demandés (voir Conseil du 20/12/2022)

Les chiffrages ont été faits avec en revêtement en enrobé

Lieu	Estimation initiale	Estimation actualisée
Route de Malvaise à Servières	78 550	86 000
Patte d'oie accès village de Servières	10 630	11 800
Chemin de la station d'épuration	12 295	
Route de Seignemeaux (100m)	12 350	8 600

Les montants sont importants et le Maire propose de demander à l'ADIT un chiffrage avec un revêtement bi-couche (sauf pour la station d'épuration dont le métrage est à revoir), l'écart de prix entre les 2 revêtements semblant actuellement important.

A noter que nous devons avoir un financement à hauteur de 40% par le FIC (=Fonds des Initiatives Communales – Département) et de 30% par la DETR (=Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Etat), l'Etat a baissé sa participation de 30 à 20%.

- Pascal MICHAUX consulte le Conseil pour une demande de réduction des charges exprimée par un locataire des gîtes communaux, suite à la panne de chaudière ayant laissé les occupants 2 jours sans chauffage. Eu égard au constat d'un écart déjà substantiel entre les charges réelles et celles payées (en 2022 8450 vs 6900€), le Conseil ne donne pas de suite favorable à la demande.
- Le Maire informe le Conseil que Sébastien BARRA ayant effectué son stage d'intégration, il sera titularisé d'ici mi-décembre.
- Le Conseil est informé que l'enquête concernant l'incendie du bâtiment de Notre Dame de la Rencontre est clôturée, avec un classement sans suite par la Justice.

LES COMPTES 2022

BUDGET PRINCIPAL – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE en €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Générales	électricité, eau, combustibles, carburant, fournitures diverses, maintenance, assurances, documentation, annonces, fêtes et cérémonie, cotisations, télécommunications, téléassistance, taxes foncières, affranchissement, entretien bâtiments-terrains-forêts-voirie-réseaux-matériel	94 526	89 193	97 654
Personnel	cotisations, salaires, médecine du travail	77 112	88 799	87 178
Gestion courante	indemnités et cotisations Elus, SDIS, ordures ménagères, assistance logiciels, participation cantine et école, subventions (budget de l'eau-voyage scolaire école primaire-associations)	61 162	57 646	59 838
Amortissements		1 809	1 826	5 007
Financières	Intérêts d'emprunts	4 610	3 723	3 473
Exceptionnelles	Titres annulés exercice antérieur	1 968		539
		241 187	241 187	253 689

TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Impôts & Taxes	Taxes habitations & foncières, attribution de compensation ComCom, fonds de péréquation, taxes additionnelles	110 362	115 126	118 631
Dotations & participations	Dotation forfaitaire, solidarité rurale, remboursement contrat aidé, fonds de compensation taxes habitations & foncières	91 310	92 524	92 874
Produit des services	Coupes de bois, concessions cimetière, redevance occupation domaine public, loyer agence postale et antennes réseaux téléphoniques	23 151	39 920	49 498
Autres produits	Loyers locations appartements et salle des associations, redevance terrasses	28 939	23 938	32 592
Exceptionnelles	Remboursement divers (cotisation assurance, frais élections,...), vente véhicule	3 308	1 146	5 483
		257 070	272 654	299 078

BUDGET SERVICE DES EAUX – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Générales	Analyses, réparation fuites réseau, électricité, remplacement compteur, entretiens divers, vidange boues digesteur	5 477	3 575	7 784
Personnel				2 208
Redevances	Redevances pollution et modernisation des réseaux reversées à l'Agence de l'Eau	3 251	2 998	3 136
Amortissements		10 575	16 535	14 337
Financières	Intérêts d'emprunts	1 007	808	606
Autres	Créances éteintes...			366
		20 310	23 916	28 437

TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Ventes	Facturation consommation eau, location de compteurs, redevances	17 820	22 733	27 098
Amortissements		1 940	8 261	2 280
Autre	Fonds compensation TVA	368		77
		20 128	30 994	29 455

TARIFICATION

<i>Eau</i>	<i>Assainissement</i>
<p>Consommation eau : de 1 à 300 m³ = 0.80 €/m³ de 301 à 600 m³ = 0.50 €/m³ de 601 à 9999 m³ = 0.40 €/m³ pour les agriculteurs utilisant la borne = 0,40 €/m³</p> <p>Location annuelle de compteur : 50 € et 18 € pour les suivants</p> <p>Branchement eau potable : 1 200 €</p>	<p>Abonnement annuel de raccordement : 50 €</p> <p>Redevance assainissement : 0,70 €/m³</p> <p>Redevance modernisation réseaux collecte: 0,16 €/m³ Redevance pollution domestique : 0.23 €/m³ (2 redevances reversées à l'Agence de l'Eau)</p> <p>Branchement à l'assainissement : 800 €</p>

LES TRAVAUX EN 2023

LE REPERAGE DES HABITATIONS DES VILLAGES



L'employé communal a commencé la pose des plaques de rues et d'habitation

LA REFECTION DE L'APPARTEMENT ET CREATION DE SALLES D'ARCHIVES AU 1^{ER} ETAGE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Les travaux ont été terminés au cours de l'été et l'appartement est loué depuis le 8 octobre.

Le coût total des travaux a été de 121 414 €HT, financés à hauteur de 30% par l'Etat (DETR) et de 33% par la Région

LA REPARATION DE LA ROUTE DU GUERY

Travaux financés et supervisés par le Département, exécutés par la société COUDERT



LA REPARATION DE LA ROUTE DE ROCHEFORT



Travaux financés et supervisés par le Département, exécutés par la société RMCL



LA POSE DE 3 COMPTEURS D'EAU



Le compteur situé en sortie du réservoir de l'ateu, qui dessert le bourg, a été remplacé car il avait plus de 15 ans. Un compteur identique a été installé en sortie du réservoir de Servières

Un compteur a été installé au début du réseau de distribution de Soussat.



L'ensemble de ces travaux a coûté 14 850€HT, financés à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau et à hauteur de 10% par le Département

LA MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS POUR FAVORISER LE TRI DES DECHETS

La commune prépare activement la mise en place de la nouvelle réglementation qui prévoit l'élimination des matières organiques dans les bacs à ordures ménagères (bacs marrons) à partir du 1^{er} janvier 2024.



Après la mise en place d'un tri sélectif au cimetière et d'un composteur supplémentaire au point propre, un composteur réservé aux professionnels a été installé dans le parc en 2023

Ces différents dispositifs ont permis d'éviter de mettre dans les bacs marrons en 2023 :

- ✓ 0,8t avec le composteur du point propre
- ✓ 1,0 t avec le composteur du cimetière
- ✓ 4,5 t avec le composteur pro

Ce qui représente une économie d'environ 2000 € (collecte et traitement)

Une nouvelle poubelle réservée aux déjections canines a été installée place de la mairie



Les bacs disséminés dans le bourg sont en cours de finition de regroupement pour favoriser le tri



LE FLEURISSEMENT

Comme ces dernières années, les élus, l'employé communal et des bénévoles, que la municipalité remercie chaleureusement, assistés cette année de Marc SEMBEL, ont assuré le fleurissement et la décoration de la commune.



Les arbres en bordure Ouest du cimetière ont été taillés pour limiter les feuilles et l'humidité sur les tombes.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	CONTACT
COMITE DES FETES	Nathalie RAOUL (Secrétaire)	Seignemeaux	06.88.53.10.12
CLUB DE LA VALLEE FLEURIE	Marc-Antoine SABATIER	Malvaise	06.07.16.99.23
SOCIETE DE CHASSE	François PERIERE	Soussat	04.73.65.86.80
LES MUSICALES D'ORCIVAL	Jean Marie RATAILLE		
ANCIENS D'AFN	Danielle AURIOL	Le Bourg St Bonnet d'Orcival	
PAROISSE NOTRE DAME D'ORCIVAL	Jean Luc VARNAS	Presbytère	04.73.65.81.49

A noter une grande manifestation prévue au Roc le 11 Août 2024, à savoir la finale du Championnat de France de Chiens de conduite de troupeau sur bovins.

Nos membres sont tous bénévoles, d'âges et d'horizons différents qui ont à cœur d'animer la vie locale et de renforcer les liens sociaux qui ont tant manqué lors de la crise sanitaire.

Chaque année notre comité organise 2 événements majeurs :

- ▶ Sa fête de la bière en février, dont la prochaine édition aura lieu le samedi 17 février 2024
- ▶ Son emblématique fête de juillet avec son vide grenier, son marché des producteurs, ses concerts, son repas. Prochaine édition le dimanche 28 juillet 2024.

Nous espérons vous avoir toujours aussi nombreux à nos côtés pour ces deux festivités et pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre nous vous convions à notre Assemblée Générale le 19 janvier 2024 à 20h00 salle de la Mairie.

Fête été 2023



ORCIVAL EN MUSIQUE !
Samedi 29 et dimanche 30 juillet

SAMEDI : Apéro à partir de 18h30
 Ambiance musicale avec DJ Fabio à partir de 21h

DIMANCHE : Marché et Brocante (2€ le mètre)
 Randonnée : De 11h30 à 14h : Accordeoniste Luca Michard
 5km (3€) ou 10 km (5 €)
 Départ de 8h à 12h
 De 14h à 16h : Concert Blue Grass Social Club
 De 16h à 17h : Découverte de la musique classique à la Basilique

REPAS
 Salade fraîcheur
 Truffade - Travers de porc grillés
 Tarte myrtilles
 Café
16€
 (12€ pour les -12ans)

Balades en poney durant tout le dimanche après-midi !
 Buvette, snack et fête foraine tout le week-end dans le bourg

Réervations :
 Repas : 07.78.55.18.22 ou 06.88.53.10.12
 Brocante : 06.88.53.10.12 ou 06.16.82.36.01

Fête de la bière 2023



IPNS
 Comité des Fêtes Orcival

Soirée dansant

ORCIVAL

Fête de la bière

SAMEDI 18 FÉVRIER
 A PARTIR DE 19H30

Salle des Associations

MENU
 Choucroute
 Tarte à la poire flambée
 Café
 Adulte : 16€
 enfant (-12 ans) : 10€

Uniquement sur réservation
 au :
 06 88 53 10 12
 ou
 07 78 55 18 22

Réservation jusqu'au 12 Fév



Club « La Vallée Fleurie »

Généralions Mouvement Les Aînés Ruraux

Une assemblée extraordinaire du Club a été organisée le 2 mars avec l'élection d'un nouveau bureau, dont tous les membres ont été élus à l'unanimité :

Président : Marc-Antoine SABATIER - Vice-Présidente : Odile MINGAT
Trésorière : Gisèle SABATIER. – Trésorière adjointe : Ginette BATISSARD
Secrétaire : Brigitte LAFARGE – Secrétaire adjointe : Marie Laure BONTEMPS

Le club compte 43 membres, mais il a malheureusement été affecté cette année par la perte de 2 de ses membres : Pierrot CEYSSAT et Anna RAOUL.

Le bureau a rapidement mis au point un programme :

- ▶ Jeudi 16 mars reprise du fonctionnement et remise des cartes d'adhérents : comme auparavant, les rencontres sont programmées les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, pour des parties de belote et d'autres jeux, se terminant dans une bonne ambiance par un goûter
- ▶ 20 avril : repas anniversaire au restaurant Le Cantou
- ▶ 22 juin : repas anniversaire au Vieux Logis
- ▶ 16 juillet : organisation d'un repas champêtre avec une animation par le groupe folklorique de Gelles – 130 repas ont été servis.



- ▶ 14 septembre : voyage en Haute Loire avec la visite du château du marquis de La Fayette, repas à l'auberge de Julia à Blanzac, suivi de la visite de la fabrication de la verveine du Velay au Puy, le déplacement étant assuré par les cars Voute.



- ▶ 12 octobre : repas anniversaire à notre Dame

- ▶ 26 octobre : animation chocolat autour de la fabrication des cerises à la liqueur



- ▶ 9 novembre : repas du Club au restaurant L'Autobus à Romagnat, le déplacement étant assuré par les cars Voute.



- ▶ 19 novembre : organisation d'un concours de belote avec 26 équipes participantes, qui sont toutes reparties avec un lot.



- ▶ 14 décembre : Noël autour de la bûche

Le Club tient à remercier Le Maire Pascal MICHAUX et son Conseil ainsi que le personnel de la mairie pour leur aide précieuse. Il remercie aussi la commune et le Département pour leurs subventions.

Le Club accueille avec plaisir tous ceux qui, quel que soit leur âge, veulent partager des moments de convivialité.



Association Les Musicales d'Orcival

L'Association « les Musicales d'Orcival » a été créée en 2010.

Lors de cette année 2023, treizième saison des Musicales d'Orcival, 968 mélomanes venus d'horizons divers sont venus assister aux 4 concerts organisés par l'Association.

Le 23 juillet 2023 le programme, consacré aux magnifiques trios pour piano, violon et violoncelle de Johannes Brahms, débuté l'an passé, s'est poursuivi avec le même succès, par les émouvantes sonates pour piano et violon du même compositeur, interprétées avec une grande émotion par **David Petrlik et Philippe Hattat**.



Le 6 Août Vincent Lhermet, accordéoniste classique, renommé et d'origine auvergnate, nous a entraînés avec virtuosité et simplicité dans un magnifique voyage ou « Vivi felice : 8 siècles de migrations italiennes »

Le 13 Août le Trio Arnold, violon, alto et violoncelle, dû à la rencontre en Suisse, de musiciens solistes, dans le cadre de la prestigieuse Académie Internationale dirigée par Seiji Osawa, nous a enchantés avec Mozart, Schubert et Jean Françaix.



Le 4 septembre eut lieu un mémorable concert de l'Orchestre national d'Auvergne dirigé exceptionnellement par son ancien et brillant chef Arie van Beek. Le jeune Eric Moschetta au violoncelle a été mis à l'honneur dans le magnifique concerto n°2 de Haydn.

En 2024, la quatorzième saison sera ouverte le **21 juillet à 18h** par le pianiste Clément Lefebvre, poète musicien, porte flambeau de sa génération. Ses deux premiers disques sont des succès récompensés par un Diapason d'or et un CHOC Classica.

Le 11 août à 18h nous accueillerons deux jeunes musiciens Philippe Hattat au piano et Volodia Van Keulen au violoncelle, musiciens de grand talent que nous connaissons déjà pour leur appartenance au Trio Messiaen (2022). Le **1^{er} septembre** la saison se poursuivra avec la présence du brillant Quatuor Elmore, deux violons, alto et violoncelle, lauréat du concours international de quatuor de Genève de novembre 2023.

Le **8 septembre** comme tous les ans, l'Orchestre national d'Auvergne Rhône Alpes dans un programme en cours de finalisation et plein de surprises terminera cette saison d'été 2024.

Toutes les informations concernant notre saison sur notre site internet : www.musicales-orcival.eu

Notre Association, composée uniquement de bénévoles, réputée et référencée sur le site de la Cité de la Musique à Paris, permet à de jeunes musiciens de grand talent de s'exprimer dans le cadre de la basilique.

L'association tient à remercier pour leur aide précieuse : Le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, la Mairie d'Orcival, le Crédit Agricole Centre France, les laboratoires Théa, le cabinet comptable Exact, La Montagne, France Bleu pays d'Auvergne, le site de la paroisse Notre Dame d'Orcival et de la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy pour son efficace collaboration, tous les commerçants d'Orcival et des environs, le Recteur de la Basilique, Jean Luc Varnas, pour son soutien.

L'AMICALE DES ANCIENS D'AFN

L'Amicale est une association qui regroupe les anciens combattants de la guerre d'Algérie des communes d'Orcival et Saint Bonnet d'Orcival.

Malheureusement nous comptons parmi nos anciens des malades et des disparus cette année :

- Joseph LASSALAS, décédé en janvier
- Pierre CEYSSAT, décédé en avril

Les membres sont toujours présents lors des commémorations :

- ▶ Le 19 mars, anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.
A cette occasion Patrick GIRAUD a pris ses fonctions de porte-drapeau pour la commune d'Orcival (pour St Bonnet c'est Jean Claude CHABORY)
- ▶ Le 8 mai, fin de la 2^{ème} guerre mondiale
- ▶ Le 11 novembre, célébration de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale 14-18, avec un dépôt de gerbe à Orcival et St Bonnet

L'Amicale remercie vivement les Elus, les pompiers, les gendarmes et les personnes qui assistent aux commémorations, ainsi que les communes qui organisent un pot de l'amitié à l'issue des cérémonies.

Les anciens d'AFN présentent à toutes et tous leurs vœux de santé et de bonheur pour 2024

La Présidente Danielle AURIOL

Cérémonie du 19 mars





Cérémonie du 11 novembre



Paroisse Notre Dame d'Orcival



La paroisse travaille en bonne entente avec la municipalité et les habitants du village : je m'en rends compte depuis un peu plus d'un an que je suis là.

La nouvelle année a commencé pour la paroisse par un malheureux incident: l'incendie partiel de la Maison de la Rencontre, dans la nuit du 1er au 2 janvier 2023. Le bâtiment appartient au diocèse, ainsi que le presbytère. L'assureur du diocèse doit nous faire remettre tout comme avant, extérieurement. Une tempête, début novembre, a arraché la bâche du toit, qui cachait les dégâts. J'espère que les choses seront réglées au plus vite. Le diocèse essaie de penser à l'avenir de la maison de la Rencontre et du presbytère. A l'heure actuelle, nous n'avons plus de salle paroissiale ni de salle d'accueil pour les pèlerinages.

Orcival est et restera un lieu de pèlerinage important, qu'il faut soigner. On est impressionné de voir le nombre de visiteurs de la basilique depuis ces dernières années, on est impressionné de voir le nombre de personnes qui trouvent la paix dans cet édifice religieux. Le dimanche, la basilique est pleine pour la messe.

Le pèlerinage de l'Ascension a attiré du monde cette année, avec du soleil juste au bon moment, pour la procession. La prédication était assurée par le Père Jean-Paul Rolland, vicaire général du diocèse de Saint-Flour.

Les autres fêtes de Marie, 15 août, 8 septembre, en particulier, ont été fêtées avec solennité. Le 15 août, la messe a été en partie chantée par Sylvain Dieudonné, maître du chœur grégorien de Notre-Dame de Paris, accompagné à l'orgue par Axel de Marnhac, du conservatoire supérieur de musique de Paris.

Les Musicales et autres concerts dans la basilique ont ravi les oreilles et les yeux des participants.

Les jeudis d'Orcival, organisés par Soeur Saint Pierre ont permis d'écouter des intervenants de qualité sur ce trésor inouï qu'est la vie humaine et sur le respect qui lui est dû.

Il y a des enfants et des parents au catéchisme. Des jeunes ont demandé et reçu le baptême. Mouvement chrétien des retraités, prière du Rosaire, Secours catholique, mariages, accueil et célébrations pour les familles endeuillées, visite des personnes malades, visites guidées de la basilique, accueil de deux séminaristes, Alexandre et Paul..., les occasions de rencontres ne manquent pas dans et en-dehors de l'Eglise.

Père Jean-Luc Varnas, curé et recteur de la basilique



Dans le cadre de la journée organisée par l'AFM TELETHON, association de soutien à la recherche de thérapies géniques pour les maladies rares, un repas tripes/daube a été organisé le 09 décembre 2023 à la Salle des Associations.

Elle a permis de collecter la somme de **3 050 €** reversée au TELETHON.

L'équipe organisatrice remercie tous les donateurs ainsi que les bénévoles qui, par leur aide, ont participé à la réussite de cette action.

Une mention spéciale pour les chasseurs qui ont participé en nombre et assuré l'animation avec les cors de chasse ainsi qu'à François, du restaurant Le Cantou, qui a fourni gracieusement la tripe.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

Béatrice MICHAUX



Les donateurs pros : Maison de la Chocolaterie, Le Cantou, La Pachade, Notre Dame, Chouvy, Proxiel, Carrefour Contact, Ets Ondet, GAEC Les Planchettes, GAEC Fléchat/Ferme Le Roc, Ferme des Combes, GAEC Faugeras, GAEC Chantaduc. Boulangerie de Rochefort, Boulangerie de Nébouzat, Biscuiterie des 2 Gourmands

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose aujourd'hui de nombreux services pour tous les habitants de ses 27 communes, que ce soit pour les familles, les enfants, les personnes âgées, etc.

Elle reste avant tout engagée dans le développement économique et touristique de son territoire, en favorisant l'accueil d'entreprises et en accompagnant les socio-professionnels.



N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

2024 sera une année sportive pour le territoire Dômes Sancy Artense !

Nous disposons de 2 sites de pratique des activités nordiques et de pleine nature, avec le **centre montagnard Cap Guéry** situé au Col du Guéry et **La Stèle, Espace Sport Nature** à La Tour d'Auvergne.

Depuis 2023, le site de La Stèle a été réaménagé par la Communauté de Communes. Un nouveau bâtiment accueille les services (billetterie, location de matériel, renseignements touristiques, salles hors sac). Un espace ludique gratuit est dédié à l'apprentissage du ski, ski-roue, rollers, vélos, etc.

Nouveau : un espace biathlon unique dans la région ; il est possible avec ou sans neige de découvrir cette activité inédite avec tout le matériel et l'encadrement nécessaires

Venez profiter de ces véritables terrains de jeux hors du commun pour les adeptes des sports de nature !



Plus d'informations : **www.lastele.com**

www.capguery.com

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense nous attendent en juin prochain. Les élus intercommunaux ont souhaité organiser un événementiel d'envergure qui rassemble la population et les associations du territoire. Un Comité local d'organisation a été mis en place.

Retrouvez tous les informations en page suivante →

LES JEUX DOMES SANCY ARTENSE



L'accueil des Jeux Olympiques en France est un évènement unique, une opportunité exceptionnelle à saisir pour faire vivre dans notre territoire rural les bienfaits de la pratique sportive et les valeurs du sport.

Cet évènement se veut avant tout fédérateur du territoire Dômes Sancy Artense, visant à faire se rencontrer à travers des jeux les personnes qui y vivent et qui représenteront leur commune, dans un esprit de convivialité et de fraternité.

Le relais de la flamme à l'automne a été un véritable succès :

La flamme a parcouru plus de 180 km en marchant, en courant, à cheval, à vélo, en canoë pour visiter nos 27 communes afin de mettre en valeur notre territoire, ses associations sportives et de présenter à l'ensemble des habitants les modalités d'inscription et de participation aux JEUX 2024 Dômes Sancy Artense.

Ce passage était l'occasion également d'animer nos villages autour d'ateliers de découverte, d'initiation, de démonstration d'activités sportives.

Les épreuves en juin 2024 sous réserve d'inscription :

Du 1^{er} juin au 29 juin 2024, 33 épreuves seront proposées où chaque participant représentera son village (liste des épreuves disponible sur le site internet des jeux). Parmi ces 33 épreuves, la randonnée à pied et à vélo a pour objectif de mobiliser un maximum de participants. Les communes qui mobiliseront le plus grand nombre de participants au prorata de leurs habitants décrocheront l'une des trois médailles.



👉 Les inscriptions s'effectuent via le site internet : <https://jeux2024dsa.fr>

Une période de **pré-inscription** sera ouverte entre le **1^{er} décembre 2023 et le 1^{er} mars 2024**. Cette première phase de pré-inscription est très importante car elle va permettre au comité d'organisation de définir les épreuves définitives pour le mois de juin 2024. En l'absence de pré-inscription importante (minimum de 16 communes représentées par épreuve), les épreuves ne seront pas proposées sous forme compétitive mais sous forme d'atelier de découverte, d'animation.

La phase d'**inscription** définitive est prévue entre le **1^{er} avril 2024 et le 1^{er} mai 2024**.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 1^{er} juin et le 29 juin 2024 :

La cérémonie d'ouverture se tiendra **au Guéry** le samedi 1^{er} juin en fin de journée et la cérémonie de clôture se déroulera **à la Stèle** le samedi 29 juin en fin de journée.

Pour plus d'informations :

Site internet : jeux2024dsa.fr - Facebook : **Jeux 2024-Dômes-Sancy-Artense**

Dans chaque commune, un ou des ambassadeurs sont présents pour vous renseigner et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter.



Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy

Siège social : Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy Route de Bagnols
63680 LA TOUR D'Auvergne – infotourisme@auvergnevolcansancy.com –
www.auvergnevolcansancy.com - 04 73 65 89 77

Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves

Nouveaux locaux à La Tour d'Auvergne

Cet été, l'Office de tourisme a intégré de nouveaux locaux, Place Joseph Malègue, à La Tour d'Auvergne. Du mobilier moderne, une boutique étoffée, un cadre chaleureux pour recevoir nos visiteurs et des bureaux administratifs confortables pour réunir l'équipe de La Tour d'Auvergne, sur le même site.

A compter des vacances de Noël 2023, l'Office de tourisme intégrera également le nouveau bâtiment du domaine nordique de La Stèle/La Tour d'Auvergne et assurera une permanence dès que le domaine nordique sera ouvert.

Relais d'Information Touristique

C'est sur les communes de Gelles, Larodde et Saint Sauves que l'Office de tourisme a installé ses nouveaux **Relais d'Information Touristique**. En collaboration avec l'Office de tourisme, le prestataire volontaire se voit attribuer du mobilier charté, approvisionné régulièrement (principales éditions de l'Office de tourisme).

Le but : mailler le territoire d'information touristique en évitant des charges de personnel trop importantes pour la structure. Une initiative qui sera reconduite, voire déployée, sur de nouveaux sites en 2024.



Lancement de saison réussi

Des journalistes en visite sur le territoire

Le 25 mai 2023, plus d'une centaine de prestataires et d'élus du territoire se sont donnés rendez-vous pour partager ensemble le lancement de saison 2023 de l'Office de tourisme, avec, au programme : présentation de la saison estivale 2023, bourse aux documents, interventions du Département du Puy-de-Dôme (Tour de France) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (les bonnes pratiques sur les sites naturels).

Dans une ambiance musicale autour d'un apéritif, un beau moment de partages et d'échanges !



L'Office de tourisme renseigne et accueille chaque année, de nombreux médias : journalistes, bloggeurs, émissions de télévision, presse locale, radios. Parmi eux cette année, France 2, BFM TV, le Figaro Magazine, la Tribune de Lyon, etc... Mais aussi un célèbre show télévisé néerlandais «De Avondetappe – NOS Sports» : A l'occasion du passage du Tour de France :

- Le 10 juillet 2023 (en direct)
- 1.300.000 téléspectateurs/jour
- Emission réalisée dans les jardins du Château de Cordès, à Orcival

Lancement du nouveau site internet www.auvergnevolcansancy.com

Un nouveau design plus attractif, un site consultable sur tout type de supports (tablettes, ordinateurs et smartphones) et de nouvelles fonctionnalités telles que :

- Billetterie en ligne
- Réservation d'hébergements en ligne
- Le choix d'une navigation en « Eco mode », plus vertueuse
- Une offre d'activités de pleine nature étoffée : 61 randonnées pédestres, 9 offres d'itinérances, 30 parcours de VTT et cyclotourisme, 15 sites de pêche, des activités nordiques, etc...
- Une mise en valeur de nos sites phares, de nos villages et de notre petit patrimoine
- Un espace Pro à destination des professionnels de la destination Auvergne VolcanSancy

Saison estivale 2023 (juillet/août) - Quelques chiffres

L'été chez nos partenaires :

Etude réalisée par l'Office de tourisme - Questionnaire envoyé à 248 partenaires (secteur et hors-secteur), du 1er au 17 septembre 2023, 73 réponses soit 29,4 % des partenaires sollicités.

Note sur leur ressenti général : **3,97/5** (Rappels 2022 : 3,94) Ressenti général : 76 % des partenaires ont évalué leur saison 2023 à 4 ou 5 (-2 points)

- Satisfaction des clients sur la Destination Auvergne VolcanSancy : 4,55/5 (rappel 2022 : 4.26/5), 99 % des partenaires estiment la satisfaction de leurs clients entre 4 et 5 (+ 10 points)
- 51 % de nos partenaires hébergeurs estiment leur fréquentation stable de leurs structures, 27 % en hausse et 16% en baisse.
- 30% de nos partenaires indiquent avoir observé une hausse de leur chiffre d'affaire durant l'été 2023, 44% une stabilité et 21%, une baisse.

L'été à l'Office de tourisme :

- 15 463 visiteurs accueillis sur les 4 points d'accueil (Orcival, La Tour d'Auvergne, Tauves, et le Centre Montagnard Cap Guéry), en juillet/août.
- 1670 personnes ont participé aux animations de l'Office de tourisme en 2023 dont 400 prestations réservées en ligne grâce au nouveau système de billetterie.

CREDITS PHOTOS : Office de tourisme Auvergne VolcanSancy – D.GONTHIER



Lors de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2023, les Elus ont voté pour une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**REOM**) **inchangée pour l'année 2024**, soit une base qui reste à 90 €.

Pour maîtriser les coûts, 3 axes principaux :

- 1. La réduction des ordures ménagères résiduelles (bacs marrons)** car leur coût de traitement est le plus élevé ; pour cela
 - ▶ Ne plus y mettre les **biodéchets**, qu'on peut traiter par compostage (commandez votre matériel gratuit sur www.valtom63.fr ou au téléphone 04 73 21 88 46).
 - ▶ N'y mettre que des **déchets ménagers**, les autres étant à apporter en déchèterie où ils peuvent éventuellement être recyclés.

2. L'amélioration du tri dans les bacs jaunes

Le tri non conforme représente 26% du tonnage des bacs jaunes.

Ce tonnage doit ensuite être retraité avec les ordures ménagères ce qui a occasionné un surcoût d'environ **88 000 €** au syndicat en 2022.

Il ne faut mettre dans les bacs jaunes que les **emballages ménagers et papiers** ; les mettre **en vrac** et non pas dans des sacs fermés

Les gros cartons doivent être emmenés en déchèterie



- 3. L'optimisation de la collecte** avec le passage progressif au regroupement géographique des bacs marrons avec les bacs jaunes.

ASSOCIATION ADMR DE ROCHEFORT-MONTAGNE ET SA REGION

Place de la Fontaine 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE - Agrément N° SAP 339146060 du 01/01/2017

L'ADMR c'est une équipe de bénévoles et de salariées proches de vous, au service du maintien au domicile.

- Vous avez des difficultés pour accomplir les actes de la vie quotidienne : préparation des repas, ménage, courses.....
- Vous êtes malade ou fatigué(e) et vous avez besoin d'une aide à la maison, pour vous même et votre famille.....
- Vos parents vivent seuls à la maison.
- Vous sortez de l'hôpital et vous avez besoin d'une aide pendant quelques temps....
- Vos horaires de travail sont surchargés et vous avez besoin d'une aide à la maison.

L'ADMR peut vous aider avec compétence et chaleur.

Nos aides à domicile interviennent à la maison, accompagnent, aident...

- Pour le ménage, la préparation des repas, l'entretien du linge.
- Pour assurer une compagnie, une aide dans les actes courants de la vie.
- Pour vous transporter afin d'aller faire vos courses, de vous rendre chez le médecin ou chez le coiffeur...au taux de 0,45 euros/km.
- Service aux personnes malades (à la sortie d'une hospitalisation), service familles (familles ayant un ou plusieurs enfants avec prise en charge CAF).

Taux horaire d'une aide à domicile : 26 euros/h en semaine et 33,50 euros/h dimanches et jours fériés (hors participation éventuelle des caisses). Réduction ou crédit d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes versées (selon législation en vigueur). Nous acceptons les CESU (Chèques Emploi Service Universel).

Pour nous joindre : 04 73 65 98 93

Permanences : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

(en dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique.)

Nos bénévoles sur Orcival : Joëlle NEYRIAL: 06 82 10 56 26

Marie Claire BONY : 04 73 65 83 75

Notre association ADMR exerce son activité sur le territoire suivant : LAQUEUILLE, PERPEZAT, GELLES, ST-BONNET D'ORCIVAL, HEUME-L'ÉGLISE , ORCIVAL, ROCHEFORT-MONTAGNE et les communes limitrophes.

Notre association est présidée par Liliane VALLEIX.

Responsables : Annick BOYER (Laqueuille) - Liliane VALLEIX et Denise BONNET (Perpezat) - Murielle CRISPET (St Pierre Roche) - Jean-Luc TOURREIX et Christine SALES (Gelles) - Marie-Josèphe MIGNARD (Heume-l'Eglise) - Joëlle NEYRIAL et Marie-Claire BONY (Orcival) - Danielle MENIER (Rochefort-Montagne).

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

L'école publique de Rochefort-Montagne accueille **82** élèves pour l'année scolaire 2023/2024. Les effectifs par commune sont de 35 élèves pour Rochefort-Montagne, 16 élèves pour Orcival et 30 élèves pour Saint-Pierre-Roche. Ils sont répartis en 4 classes :

- **PS/MS** (12/5) avec Karine Andreux.
- **GS/CP** (6/12) avec Nadine Morel assistée par Catherine Arnaud (ATSEM).
- **CE1/CE2** (10/12) avec Anne Laure Bonnet.
- **CM1/CM2** (12/13) avec Marc Nord.

Les élèves ont pu, dans la mesure du possible, bénéficier de différentes activités culturelles et sportives grâce à l'engagement très actif de l'Association de Parents d'Elèves (bourse aux jouets, vente de truffade et de chocolats, petit-déjeuners à domicile, loto, apéro-concert, vente de sacs artisanaux), des trois communes et de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

Les intervenants sur le temps scolaire :

-**Musique** : Fabian Proye toute l'année, les mercredis et les vendredis (financement par les communes),
-**EPS** : Valentin Bouchet de Septembre à début décembre 2023 (financement par la Communauté de Communes).

Grâce à une météo favorable, les élèves ont pu faire quelques séances de ski de fond au domaine du Guéry, pour la grande joie des enfants. En espérant que l'hiver prochain sera enneigé, 7 dates ont été retenues (lundi et jeudi)

Piscine : Les élèves ont bénéficié de 2 séances/semaine de la GS au CM2.

Voyage scolaire : Les élèves de Mr Nord et Mr Tournaire ont pu faire connaissance avec le milieu marin à l'île d'Oléron du 28 au 30 juin : aquarium de La Rochelle, découverte du milieu des dunes, ostréiculture, marais salants, zoo de La Palmyre.

La classe de Nadine Morel est allée une journée au parc animalier d'Ardes-sur-Couze et la classe PS/MS a passé une journée à Vulcania.

En 2024, les classes de CM1 et CM2 devraient partir début juin 3 jours au château de Chambord et au Puy du Fou ; afin de partager les coûts de transport, ils seront accompagnés des élèves de Perpezat.

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ROCHEFORT-MONTAGNE

un lieu unique pour vos démarches administratives et numériques.

Labellisée **France Services** en septembre 2020, l'ex MSAP de Rochefort Montagne diversifie son offre de services pour vous apporter un service de proximité.

Les animatrices vous accueillent, de préférence sur rendez-vous pour :

- Vous permettre de trouver des réponses à vos questions concernant les démarches administratives de votre vie quotidienne : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité...
- Faciliter votre mise en relation avec un partenaire ou un service du Conseil départemental: CPAM, CAF, CARSAT, Finances Publiques, Pôle Emploi, Mission Locale, services de la justice, ADIL, service social, MDPH
- Vous aider à réaliser certaines démarches administratives et numériques : actualisation Pôle Emploi, ouverture d'un compte Améli, demande d'aide au logement...

Des outils numériques (ordinateur, imprimante multifonction) sont mis à votre disposition pour réaliser seul ou accompagné vos démarches en ligne.

Des rendez-vous sur site (visio ou physique) peuvent être organisés avec certains services : services des finances publiques : vendredi après-midi, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, conciliateur de justice, assistantes sociales, puéricultrices...

Situé au 12 route de Bordas à Rochefort Montagne, l'espace France Services est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.

Contacts : ☎ 04 73 65 89 50 ou 07 61 29 47 45
dome.fr

Courriel : [mds.rochefort-sancy@puy-de-](mailto:mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr)



	<p>Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...demandez des conseils d'experts avant d'agir</p> <p>Contactez le guichet unique gratuit et indépendant de l'ADIL du Puy-de-Dôme</p> <p>☎ 04.73.42.30.75 Email : contact@adil63.org Site internet: www.adil63.org</p>
<p>Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT- FERRAND</p>	<p>Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, <u>sauf le lundi matin</u></p>

Le CLIC Sénior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Sénior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Sénior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante :
<https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic>

ou flashez le QR Code :



Zoom sur l'atelier découverte d'activités physiques

Début Octobre les séniors de la commune de Singles et de La Tour D'Auvergne ont pu profiter de l'intervention de deux animateurs sportifs. Ce fut l'occasion de découvrir des exercices physiques faciles à reproduire chez soi permettant de maintenir de la mobilité au niveau des articulations et de prévenir les chutes en travaillant sur l'équilibre. Les animateurs ont ensuite proposé aux participants une session de jonglage avec plusieurs objets, pour finir par une initiation à la Capoeira. Cette discipline brésilienne allie technique de combat et pas de danse permet d'allier rythme et mouvement



Pour contacter le CLIC Sénior Montagne :



CLIC Sénior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

URBANISME

Pour toute nouvelle construction et tous les travaux extérieurs sur un bâtiment (peinture de façade, création ou modification d'ouverture, remplacement des fenêtres et portes, construction de plus de 5 m², modification de toiture, ...) il est obligatoire **avant tous travaux** de déposer en mairie un dossier de déclaration ou d'autorisation (selon la nature des travaux).

De plus, une **validation par les Bâtiments de France** est nécessaire pour tout bâtiment se trouvant à proximité d'un site inscrit et/ou protégé (Basilique, Château de Cordès, Roche Sanadoire, Lac Servières, Lac du Guéry) : un dossier supplémentaire doit donc leur être adressé.

A titre d'exemple, le périmètre de protection autour de la Basilique (500 m) englobe bien sûr le bourg, mais aussi PUY RAYNAUD, une partie de SEIGNEMEAUX et de CHAMBERTE.

Cette procédure, malheureusement trop souvent « oubliée », peut paraître lourde, mais elle permet de conserver l'**attractivité** de notre commune et son respect est donc dans l'**intérêt bien compris** de tous.

RECENSEMENT MILITAIRE : dès 16 ans en mairie ou service-public.fr (avec carte d'identité et livret de famille)

CARTE D'IDENTITE & PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Il faut se rendre à la mairie de Rochefort-Montagne après **avoir pris rendez-vous**.

Les jours d'instruction sont :

- Pour la carte d'identité : les lundis et mercredis de 13h/17h, les mardis 8h/12h – 13h/17h
- Pour le passeport : les vendredis 8h/12h – 13h/17h

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les démarches ne se font plus auprès des Préfectures, mais sont à accomplir sur le site :

<http://permisdeconduite.ants.gouv.fr> pour les permis de conduire

<http://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises.

CONSERVATION DES PAPIERS

Vous pouvez avoir les renseignements sur tous les documents à conserver avec leurs délais, sur le site vosdroits.service-public.fr

LES NUMEROS UTILES

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Gendarmerie de Rochefort : 04.73.65.80.07

Mairie :
Tel : 04.73.65.82.13
E-mail : mairie.orcival@hotmail.fr
Site internet : www.orcival.fr

L'agence postale : 04.73.65.98.43



Assistantes maternelles

- Mme ALMEIDA AZEVEDO Florence : 04.73.65.83.17.
- Mme CHAZEIX GOLFIER Florence : 04.73.21.10.95.
- Mme MORLON Coraline : 06.58.30.95.21



Office de tourisme Auvergne Volcans Sancy :
04.73.65.89.77
E-mail infostourisme@auvergnevolcansancy.com

Communauté de Communes Dômes Sancy Artense :
04.73.65.87.63
E-mail : accueil@domes-sancyartense.fr
Site internet : www.dome-sancyartense.fr

Déchetterie de Rochefort-Montagne : 04.73.65.90.99
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30 heure d'été (01/04 au 31/10)
de 13h00 à 17h00 heure d'hiver (01/11 au 31/03)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :
04.73.65.98.93